

Hyères, le 13 février 2018

A nos partenaires,

Nous reconnaissons qu'une des exigences clés pour la participation au Pacte Mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur le Progrès (COP) qui comprend une déclaration du PDG de son soutien continu pour le Pacte Mondial des Nations Unies, une description des actions pratiques les principes du Pacte Mondial des Nations Unies, et une mesure des résultats obtenus ou des résultats attendus.

Nous sommes en retard dans la création, le partage et la publication de notre rapport COP en raison de l'absence du responsable RSE dû à un arrêt maladie.

Nous demandons par la présente une période de prolongation afin de pouvoir publier une COP décrivant les efforts et les progrès de notre entreprise pour mettre en œuvre les principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Notre nouveau rapport COP sera publié sur le site Web du Pacte Mondial des Nations Unies au plus tard le 28 mai 2017.

Cordialement

Patrick CARLA, Gérant.

